



RÉSEAU NATIONAL DE
SURVEILLANCE JEVI



LA SANTÉ DES JARDINS ET ESPACES VÉGÉTALISÉS

Bulletin d'informations des Hauts-de-France

Retrouvez gratuitement ce bulletin sur le site de [FREDON Hauts-de-France](https://www.fredon-hauts-de-france.fr).

N°02 – 16/05/2024

A RETENIR :

A SURVEILLER ...:

- Jardins ornementaux : pyrale du buis encore très active, et conditions climatiques très favorables à la maladie des taches noires sur rosiers.
- Gazons : signalements de tipules, hannetons, fonte des semis et dollar spot.
- Arbres et arbustes : détection de mineuses du marronnier, du tigre du platane, de la graphiose de l'orme.
- Espèces Exotiques Envahissantes : vigilance vis-à-vis de la Berce du Caucase et de l'Ambroisie à feuilles d'armoise .

ZOOM SUR... La Berce du Caucase.

NOTE NATIONALE : Oiseaux.

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur notre site](#).

REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS DU BULLETIN D'INFORMATIONS JEVI

Le contenu des Bulletins d'informations est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité de ce bulletin est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des Bulletins d'informations JEVI en apprenant à mieux observer vos cultures !

[Inscrivez-vous en remplissant le formulaire](#)



Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)





JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

La présence de chenilles de pyrales est constatée : dans le parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80) : environ 1 buis sur 3 touchés ; dans le parc du Domaine de Chantilly (60) ; dans les secteurs d'Hallennes-lez-Haubourdin (59) et de Sailly-sur-la-Lys (62). Tous les stades de la chenille sont observés.

Les attaques de larves de pyrales du buis peuvent affaiblir l'arbuste, le rendant sensible aux stress biotiques et abiotiques.

Lorsque la pression est forte, les dégâts causés par ce ravageur peuvent être impressionnants : la défoliation peut toucher la totalité du buis et détruire plusieurs linéaires de haie en quelques mois.

Des informations sur les dégâts occasionnés par ce ravageur, ainsi que sur les méthodes de lutte alternatives aux produits phytopharmaceutiques se trouvent sur le site internet de FREDON Occitanie ([lien](#)).

Dépérissement du buis (*Cylindrocladium*, *Volutella buxi*)

Des symptômes de dépérissement du buis sont de nouveau observés dans le parc du Lycée horticole de Lomme (59).

Des informations sur les dégâts et sur les méthodes de lutte se trouvent dans le Bulletin d'informations JEVI n°01 ([lien](#)).

Rosier

Maladie des taches noires (*Diplocarpon rosae*)

Des symptômes de la maladie des taches noires sont détectés sur rosiers dans le parc du Lycée horticole de Lomme (59), ainsi que dans le secteur de Hallennes-lez-Haubourdin (59).



Symptômes de la maladie des taches noires

(Crédits : FREDON Hauts-de-France)



GAZONS

Tipules

Des larves de tipules et leurs dégâts sont signalées :

- ❖ Par l'Aa Golf de Saint-Omer (62) sur greens, leur présence entraîne des dégâts de corneilles ;
- ❖ Par le Golf du Lys de Chantilly (60) : population faible (moins d'une larve au m²) ;
- ❖ Par le lycée horticole de Lomme (59) ;
- ❖ Par le lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80) : quelques larves observées à proximité des zones humides ;
- ❖ Dans le verger pédagogique de Grande-Synthe (59) : actuellement peu présentes.

Des mesures prophylactiques et des méthodes de lutte peuvent être appliquées pour lutter contre ce ravageur : éviter l'excès d'irrigation ; aérer le sol ; favoriser les auxiliaires (merles, étourneaux, batraciens, hérissons, chauve-souris, etc.) ; etc.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : *Steinernema carpocapsae*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Vous retrouverez la description du ravageur et ses dégâts sur le site Ephytia : [lien](#).

Hanneton

Des larves de hannetons et leurs dégâts sont observés dans les gazons du Domaine de Chantilly (60) et du parc du Lycée horticole de Lomme (59).

Les larves de cet insecte se nourrissent des racines des graminées. Celles-ci provoquent un jaunissement puis un brunissement irrégulier du gazon. Les symptômes s'apparentent à ceux de taches dues à un stress hydrique.

Des méthodes alternatives peuvent être appliquées pour lutter contre ce ravageur : en période de vol, retarder les coupes ou augmenter la hauteur de coupe pour éviter les pontes ; favoriser les auxiliaires pour la prédation des œufs de hannetons, principalement.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : *Heterorhabditis bacteriophora*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Fonte des semis

Des symptômes de fonte des semis sont signalés dans le parc du Lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80), en très faible quantité.

Ces maladies cryptogamiques peuvent être détectées par un manque à la levée ou par la disparition de plantes. Symptômes présents par foyers. Les conditions favorables à leur apparition sont une température comprise entre 15 et 20°C accompagnée de précipitations.

Des mesures prophylactiques peuvent être mises en place pour prévenir l'apparition de ces maladies : nettoyage du matériel pour limiter la propagation ; respecter les températures de germination optimales ; éviter une densité de semis trop importante ; favoriser un pH compris entre 6,2 et 6,8 ; décompacter le sol 1 à 4 fois par an ; éviter l'irrigation par températures très élevées ; etc.

Pour en savoir plus, consultez ce [lien](#).

Dollar spot

Les conditions météorologiques ayant été favorables au développement de la maladie ces derniers jours, des symptômes de dollar spot commencent à apparaître sur greens à l'Aa Golf de Saint-Omer (62).

Des mesures prophylactiques peuvent être mises en place pour prévenir l'apparition de cette maladie : ramasser les résidus de tonte pour limiter le feutrage ; défeutrer ; adapter l'irrigation ; adapter l'apport d'engrais. Pour en savoir plus, consultez ce [lien](#).



Dollar spot

(Crédits : Le lien horticole)

Pythium et fusariose hivernale

Un complexe de fusariose hivernale et de pythium est détecté sur greens au Golf du Lys à Chantilly (60).



ARBRES ET ARBUSTES

Marronnier

Chancre bactérien du marronnier (*Pseudomonas syringae*)

Des symptômes de chancre bactérien du marronnier sont toujours présents dans le parc du Lycée horticole de Lomme (59).

Retrouvez de plus amples informations sur cette maladie dans le Bulletin d'informations JEVI n°01 ([lien](#)).

Une fiche de présentation de la maladie réalisée par FREDON Hauts-de-France est disponible via [ce lien](#).

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Des mineuses du marronnier sont signalées dans le parc du Lycée horticole de Lomme (59) ainsi que dans le parc du Domaine de Chantilly (60).

La présence de ce ravageur peut être détectée par les taches brunes à rousses causées par les galeries des larves. Ses dégâts peuvent provoquer la chute des feuilles durant l'été, sans toutefois être mortels pour l'arbre.

Des méthodes prophylactiques et de lutte alternative peuvent être mises en œuvre : composter ou brûler les feuilles mortes tombées à terre pour éliminer les chrysalides ; choisir une espèce peu sensible ; favoriser les auxiliaires (mésanges et araignées, notamment) ; surveiller le vol grâce à des pièges à phéromones ; etc.

Une fiche de présentation du ravageur réalisée par FREDON Hauts-de-France est disponible via [ce lien](#).



Mineuse du marronnier
(Crédits : FREDON Hauts-de-France)

Orme

Graphiose de l'orme

Des symptômes de graphiose de l'orme sont détectés dans le parc du Lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80). L'ensemble des ormes atteignant 5m de hauteur sont touchés.

Cette maladie se manifeste par une absence de débourrement ou un flétrissement du feuillage parfois soudain, entraînant le dépérissement de l'arbre.

Aucune méthode de lutte n'existe contre cette maladie, seules des mesures préventives peuvent être mises en œuvre : choisir une espèce résistante ; couper et brûler les arbres atteints.

Pour en apprendre davantage sur cette maladie, consultez [ce lien](#).



Graphiose de l'orme
(Crédits : Ephytia)

Platane

Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)

Des tigres du platane ont été détectés dans le parc du Domaine de Chantilly (60).

La présence de ce ravageur peut être détectée par une dépigmentation foliaire provoquant un dessèchement puis la chute des feuilles. L'arbre peut donc perdre toutes ses feuilles durant l'été mais cela n'entraîne pas sa mort. La présence du ravageur sur le même sujet pendant plusieurs années pourra le rendre sensible aux bioagresseurs et au stress abiotique.



Symptômes de la présence du tigre du platane

(Crédits : FREDON Occitanie)

Ce ravageur est vecteur du chancre coloré du platane et de l'antracnose du platane.

Des mesures préventives peuvent être mises en œuvre : éviter l'excès d'engrais azoté ; éviter d'élaguer chaque année ; éviter la taille de l'arbre ; etc.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : huile de paraffine.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Si vous souhaitez vous informer sur ce ravageur, consultez [ce lien](#).



OBSERVATIONS PONCTUELLES

Bombyx cul-brun

(*Euproctis chrysorrhoea*)

Quelques nids de bombyx cul-brun sont signalés sur argousiers dans le verger pédagogiques de Grande-Synthe (59).

Cette chenille est urticante.

Pour en apprendre plus sur cet insecte, cliquez sur [ce lien](#).



Nid de bombyx cul-brun

(Crédits : P.CARON – Verger pédagogique de Grande-Synthe)

Anthonome

Des larves d'anthonomes sont fortement présentes sur malus dans le verger pédagogique de Grande-Synthe (59).

Hyponomeute du fusain

De nombreux nids d'hyponomeutes du fusain sont signalés à Loos-en-Gohelle (62), dans les haies de la trame verte.

Leur présence peut être détectée par les nids en soie qu'ils confectionnent.

Bien que les chenilles puissent défolier entièrement des arbustes, celles-ci n'entraînent pas sa mort. Le feuillage se formera de nouveau durant l'été.

Il faut néanmoins être vigilants, ils peuvent provoquer :

- ❖ Une mort prématurée sur les jeunes sujets ;
- ❖ Une diminution du rendement sur les arbres fruitiers ;
- ❖ Un affaiblissement de la plante lors d'attaques pendant plusieurs années.

Cette chenille n'est pas urticante.



Présence de larves d'anthonomes

(Crédits : P.CARON – Verger pédagogique de Grande-Synthe)



Nids d'hyponomeutes du fusain

(Crédits : FREDON Hauts-de-France)



ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

Des ambrosies à feuilles d'armoise sont signalées par le Lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80), sur d'anciennes friches.

Cette espèce invasive est dangereuse pour la santé humaine : son pollen est allergisant.

Réalisé par l'observatoire des Ambrosies, le guide suivant répertorie les différentes techniques de gestion de cette plante : [lien](#).

La fiche technique suivante répertorie toutes les informations à connaître sur cette plante : [lien](#).



Ambrosie à feuilles d'armoise

(Crédits : Observatoire des Ambrosies)

Renouées asiatiques

De nombreux pieds de renouées asiatiques ont été observés dans le parc du Lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80).

Des informations sur cette Espèce Exotique Envahissante se trouvent dans le Bulletin d'informations JEVI n°01 ([lien](#)).



Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Généralités

Plante bisannuelle à pluriannuelle, cette Apiacée (ou Ombellifère) a été introduite en Europe comme plante ornementale. Elle est désormais considérée comme une Espèce Exotique Envahissante.

Les premières plantules peuvent être observées dès le mois d'avril, puis la floraison s'étend de juin à septembre. Elle se propage uniquement grâce aux graines produites pendant l'été.

Elle peut atteindre 3 à 5 m de hauteur.

Pour reconnaître la Berce du Caucase et éviter de la confondre avec la Berce commune, notamment, voici [le lien](#) d'une fiche de reconnaissance réalisée par l'ANSES.



Berce du Caucase

(Crédits : Centre de Ressources
Espèces Exotiques Envahissantes)

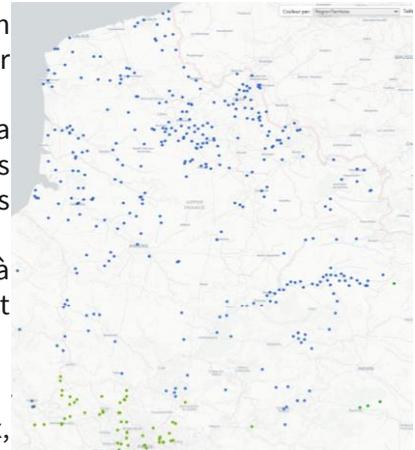
Impacts

- ❖ Pour l'environnement : plante envahissante qui entre en compétition avec la flore indigène et qui peut favoriser l'érosion.
- ❖ Pour la santé : toutes les parties de la plante sont toxiques : sa sève est photosensibilisante, elle peut donc provoquer des brûlures sur la peau (jusqu'au 2nd degré), des ampoules, des rougeurs.

En cas de contact avec la sève, il est conseillé de laver la peau à l'eau froide savonneuse et de ne pas s'exposer au soleil pendant plusieurs jours. En cas de réaction, contacter un médecin.

Il est conseillé d'éliminer la Berce du Caucase si ... :

- Elle représente un danger pour les enfants (parcs, aires de jeux, etc.) ;
- Elle se situe au bord de cours d'eau ou de fossé, afin de limiter sa dispersion.



**Présence de la Berce du Caucase
en Hauts-de-France**

(Crédits : INPN OpenObs)

La période est actuellement favorable à la présence de Berces du Caucase : 6 pieds de 30 cm de hauteur sont signalés dans le verger pédagogique de Grande-Synthe (59) ; des pieds ont également été observés dans le parc du Lycée horticole de Lomme (59).

Signalement

La présence de Berces du Caucase peut être signalée via ce [lien](#).

Méthodes de lutte

Son élimination doit se réaliser en étant protégé de la sève et des projections, puis laver ses outils.

Afin de limiter la propagation de la plante, couper les ombelles pendant la floraison et les jeter dans un sac poubelle étanche.

Lorsque cela est possible, il est conseillé d'arracher les plantes :

- ❖ Sur de jeunes plantules, arracher au printemps en extrayant les racines.
- ❖ Sur des plantes âgées, couper les racines à 20 cm en dessous du collet.

Pour rappel, il est interdit d'utiliser un produit phytopharmaceutique à moins de 5 m d'un cours d'eau ou point d'eau.

Ressources

De nombreuses ressources sont disponibles en ligne pour en apprendre plus sur cette plante, dont :

- ❖ Une fiche synthétique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien](#).
- ❖ Une fiche synthétique réalisée par FREDON Grand-Est : [lien](#).
- ❖ Le podcast de FREDON France sur la Berce du Caucase : [lien](#).
- ❖ Le Conservatoire botanique national de Bailleul a réalisé [ce document](#).



NOTES D'INFORMATIONS

Cette note nationale biodiversité propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des oiseaux.
Voici le lien d'accès au document.



N'hésitez pas à consulter le site internet de FREDON Hauts-de-France, où les activités de FREDON sont décrites. De nombreuses ressources y sont également disponibles.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Hauts-de-France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tout autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : Lycée horticole de Lomme, Lycée professionnel agricole de la Baie de Somme, Jardinerie France Rurale Claye, Mairie de Grande-Synthe, Mairie de Wattignies, Golf du Lys à Chantilly, AA Golf de Saint-Omer, Domaine de Chantilly, FREDON Hauts-de-France.

Rédaction et animation : FREDON Hauts-de-France

Directeur de la publication : Björn DESMET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France.

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du Bulletin d'informations JEVI en Hauts-de-France n°02 du 16/05/2024 »

Coordination et renseignements : Marie BERNARD, marie.bernard@fredon-hdf.fr

